



Bus



AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS AUX BUS

Argenteuil-Bezons-Sartrouville-Cormeilles



Guide de lecture

Dossier d'enquête d'utilité publique

www.bus-entre-seine.fr





Sommaire – Guide de lecture

1. L'ENQUETE PUBLIQUE AU CŒUR DU PROCESSUS D'INFORMATION DU PUBLIC.....	3
1.1. L'enquête publique au cœur du processus d'information du public	4
1.2. Le projet Bus entre Seine	4
2. COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE	5
2.1. Composition du dossier d'enquête publique	6
2.2. Où trouver des informations particulières ?.....	7



1. L'enquête publique au cœur du processus d'information du public

- 1.1. L'enquête publique au cœur du processus d'information du public 4
- 1.2. Le projet Bus entre Seine 4

1.1. L'ENQUETE PUBLIQUE AU CŒUR DU PROCESSUS D'INFORMATION DU PUBLIC

Le projet Bus Entre Seine poursuit un processus d'information du public en plusieurs étapes.

La première étape d'information a été la concertation préalable, au titre du code de l'urbanisme, qui s'est déroulée du 19 mars au 20 avril 2018.

Depuis, une démarche de concertation continue a également permis de tenir compte des attentes et points de vigilances du territoire tout au long des études : échanges continus avec les collectivités territoriales et acteurs du territoire, échanges avec les exploitants et des acteurs associatifs.

Une nouvelle étape se déroule lors de l'enquête publique. Elle permet au public de prendre connaissance du projet et des conditions de son intégration dans le territoire, sur la base d'un niveau d'études plus détaillé. Elle présente également les bénéfices et impacts du projet sur l'environnement (au sens large), et les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser ces impacts.

Cette étape vise, sous l'égide d'une commission d'enquête ou d'un commissaire enquêteur, à recueillir les appréciations, suggestions et éventuelles contre-propositions émanant du public et des acteurs du territoire, afin d'éclairer le maître d'ouvrage et les autorités en charge des autorisations administratives.

Elle doit donc permettre au plus grand nombre de s'exprimer sur le projet, par le biais des registres en mairie, de rencontres avec la commission d'enquête, par courrier adressé à la commission d'enquête ou encore par voie électronique.

Le dossier d'enquête publique sera consultable dans les lieux indiqués dans l'arrêté d'ouverture d'enquête, ainsi que sur le site Internet du projet : <http://bus-entre-seine.fr/>.

1.2. LE PROJET BUS ENTRE SEINE

Le projet Bus Entre Seine prévoit la mise en œuvre d'aménagements en faveur des bus sur le territoire d'Argenteuil – Bezons – Sartrouville – Cormeilles-en-Parisis.

Les communes directement concernées par les aménagements sont **Argenteuil, Bezons, Sartrouville et Cormeilles-en-Parisis**.

Commune	Etablissement Public Territorial (EPT) ou Communauté d'Agglomération (CA)	Département
Argenteuil	EPT 5 Boucle Nord de Seine	Val d'Oise
Bezons	CA Saint-Germain Boucles de Seine	Val d'Oise
Sartrouville		Yvelines
Cormeilles-en-Parisis	CA Val Parisis	Val d'Oise

Collectivités concernées par le projet

Le projet Bus Entre Seine comprend deux volets distincts et complémentaires :

- Des **voies dédiées aux bus** entre la gare d'Argenteuil, le Pont de Bezons, le quartier des Indes (Sartrouville) et le boulevard du Parisis (Cormeilles-en-Parisis). Elles permettront d'améliorer significativement les conditions de déplacement des bus, en s'affranchissant des aléas de la circulation. Ces voies dédiées s'accompagnent de la mise en œuvre d'un itinéraire cyclable tout au long du tracé, ainsi que d'une requalification des espaces publics ;
- Des **mesures d'accompagnement**, permettant d'optimiser les temps de parcours, la régularité et la lisibilité des lignes de bus dans la circulation générale, vers les gares de Cormeilles-en-Parisis et Sartrouville. Elles comprennent principalement la priorité aux feux et l'aménagement des principales stations.

Les aménagements bénéficieront à plusieurs lignes de bus, sur tout ou partie de leur itinéraire. Les principales lignes concernées sont les lignes 3 et 272, concernées sur la totalité de leur itinéraire, et qui bénéficieront ainsi d'un haut niveau de service.

De par ses connexions au réseau structurant (RER A, Trains J et L, T2, futur T11 Express prolongé), le projet Bus Entre Seine contribuera ainsi à renforcer le maillage du territoire en faveur des voyageurs franciliens.



2. Composition du dossier d'enquête publique

2.1. Composition du dossier d'enquête publique..... 6
2.2. Où trouver des informations particulières ?..... 7

2.1. COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête publique comporte les pièces suivantes, conformément à la législation en vigueur :

Pièce A : Objet de l'enquête, informations juridiques et administratives

Ce document comprend une description des enjeux relatifs à l'enquête publique et de son rôle dans l'élaboration du projet. Le fonctionnement de la procédure d'enquête publique y est décrit, ainsi que les autres autorisations administratives nécessaires au projet.

Pièce B : Notice explicative

Ce document présente l'ensemble des caractéristiques du projet : historique, objectifs, tracé, conception, conditions d'exécution des travaux, etc. Il décrit également le processus d'élaboration ayant permis d'aboutir au projet retenu, les raisons des choix effectués et analyse des variantes étudiées. Il permet une prise de connaissance rapide des fondamentaux du projet par une description synthétique et concise.

Pièce C : Plan de situation

Ce plan permet de situer précisément le projet et ses principaux aménagements dans le territoire concerné.

Pièce D : Plan général des travaux

Le plan général des travaux permet de visualiser et de situer le périmètre d'intervention du projet.

Pièce E : Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants

Ce document permet de prendre connaissance des caractéristiques techniques et des méthodes de construction choisies pour la réalisation des principaux ouvrages.

Pièce F : Appréciation sommaire des dépenses

Cette pièce permet de prendre connaissance du coût des différentes composantes du projet. Elle comprend le détail des dépenses d'investissement, le détail des dépenses d'exploitation et les conditions de financement du projet.

Pièce G : Etude d'impact

L'étude d'impact décrit les effets du projet sur son environnement, au sens large. Elle porte notamment sur la faune et la flore, la santé, l'air, le bruit, le trafic, le stationnement, etc. Cette pièce est introduite par le Résumé Non Technique, qui permet une prise de connaissance globale et simplifiée des impacts du projet. Elle précise

également l'ensemble des mesures envisagées pour éviter, réduire et (le cas échéant) compenser les impacts négatifs.

Pièce H : Evaluation socio-économique

Cette pièce présente les prévisions de fréquentation des lignes concernées par le projet, ainsi que l'intérêt socio-économique de l'opération. Celui-ci compare les avantages attendus du projet (gains de temps, etc.) avec ses coûts de réalisation et d'exploitation.

Pièce I : Mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Un dossier par commune explique les besoins de modification des documents d'urbanisme existants pour permettre la réalisation du projet Bus Entre Seine. Les plans locaux d'urbanisme (PLU) des villes d'Argenteuil, Bezons, Sartrouville, et Cormeilles-en-Parisis sont concernés.

Pièce J : Annexes, avis émis sur le projet et réponse du maître d'ouvrage

Ce dossier rassemble les délibérations d'Ile-de-France Mobilités, la concertation autour du projet (concertation préalable et concertation continue), les avis liés à l'évaluation environnementale et le mémoire en réponse associé, les autres avis.

Pièce A : Objet de l'enquête, informations juridiques et administratives

- Objet et conditions de l'enquête
- Insertion du dossier dans la procédure administrative
- Textes régissant l'enquête

Pièce B : Notice explicative

- Historique du projet
- Présentation du projet soumis à l'enquête publique
- Intérêt et utilité publique du projet

Pièce C : Plan de situation

Pièce D : Plan général des travaux

Pièce E : Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants

- Description du projet et de ses principales caractéristiques
- Principes généraux d'exécution des travaux

Pièce F : Appréciation sommaire des dépenses

- Estimation du coût du projet
- Plan de financement

Pièce G : Etude d'impact

- Pièce G.1. : Preamble
- Pièce G.2. : Résumé Non Technique
- Pièce G.3. : Description du projet et solutions de substitutions envisagées
- Pièce G.4. : Analyse de l'état initial de l'environnement et aperçu de son évolution en absence de mise en oeuvre du projet
- Pièce G.5. Evaluation des impacts du projet et des mesures associées
- Pièce G.6. : Compatibilité du projet avec les principaux documents de planification du territoire
- Pièce G.7 : Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000
- Pièce G.8 : Analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets existants ou approuvés
- Pièce G.9. : Evaluation environnementale des mises en compatibilité des plans locaux d'urbanisme
- Pièce G.10. : Analyse complémentaire liées aux infrastructures de transport
- Pièce G.11. Méthodologie et auteurs

Pièce H : Evaluation socio-économique

Pièce I : Mise en compatibilité des documents d'urbanisme

- Dossier de mise en compatibilité : Ville d'Argenteuil
- Dossier de mise en compatibilité : Ville de Bezons
- Dossier de mise en compatibilité : ville de Corneilles-en-Parisis
- Dossier de mise en compatibilité : ville de Sartrouville

Pièce J : Annexes, avis émis sur le projet et réponse du maître d'ouvrage

- Pièce J.1. : Les délibérations d'Ile-de-France Mobilités
- Pièce J.2. : La concertation sur le projet
- Pièce J.3. : Les avis liés à l'évaluation environnementale et mémoire en réponse associé
- Pièce J.4. : Les autres avis

2.2. OU TROUVER DES INFORMATIONS PARTICULIERES ?

- > **Le projet et son historique**
 - Pièce A : partie 2
 - Pièce B : partie 1
- > **La concertation préalable**
 - Pièce A : partie 2
 - Pièce J : partie 2
- > **Les différentes variantes étudiées et les raisons du choix du tracé**
 - Pièce B : partie 2
 - Pièce G.3 : partie 3
- > **Les objectifs du projet**
 - Pièce B : partie 3
 - Pièce G.3 : partie 1
- > **Le calendrier prévisionnel du projet et les suites de l'enquête publique**
 - Pièce A : partie 1
 - Pièce B : partie 2
- > **Le coût et le financement du projet**
 - Pièce F : parties 1 et 2
- > **La mise en compatibilité des documents d'urbanisme**
 - Pièce G.9
 - Pièce I
- > **L'évaluation socio-économique du projet**
 - Pièce H
- > **Le détail des travaux**
 - Pièce B : partie 2
 - Pièce D
 - Pièce E : partie 2

